

Nom :
Prénom :
Nom marital :
Date de naissance :/...../.....

NOTE :/20

Centre organisateur : UNIVERSITE-POITIERS

SESSION 2023

**ADJOINT-E de RECHERCHE ET DE FORMATION PRINCIPAL 2^{ème}
CLASSE - CONCOURS EXTERNE
BAP G – Opérateur-trice de maintenance**

EPREUVE D'ADMISSIBILITE : mardi 30 mai 2023

SUJET

DUREE DE L'EPREUVE : 2 HEURES

COEFFICIENT : 3

Ce document comporte 5 pages et 12 annexes, il vous appartient de vérifier qu'il n'en manque aucune.

INSTRUCTIONS IMPORTANTES A LIRE ATTENTIVEMENT

- Ce dossier constitue le sujet de l'épreuve et le document sur lequel vous devez formuler vos réponses. Il ne doit pas être dégrafé et devra être remis aux surveillants à l'issue de la composition.
- Il vous est demandé d'écrire soigneusement, en bleu ou noir et ne pas utiliser de crayon de papier, ni stabilo.
- L'usage de tous documents, autres que ceux qui vous seront remis lors de l'épreuve, est interdit.
- Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande entête de cette page. Toute mention d'identité ou signe distinctif portés sur toute autre partie de la copie que vous remettrez en fin d'épreuve conduirait à l'annulation de votre épreuve. Veillez à respecter l'anonymat dans vos réponses.
- Les téléphones portables, tablettes sont éteints pendant toute la durée de l'épreuve et rangés dans le sac. Il en est de même pour les montres connectées ou tout autre appareil électronique.
- Calculatrice non programmable autorisée, sauf si cette fonction est intégrée à un téléphone ou assimilé (smartphone, tablette, montre...)
- Ecrivez lisiblement votre réponse sous la question

Concours opérateur maintenance externe 2023

Sujet épreuve admissibilité

Barème sur 60 pts, note recalculée /20

1/ Un président d'université est : (1 pt)

- Nommé par le recteur
- Elu par le conseil d'administration
- Désigné par le ministre

2/ Citez les 3 fonctions publiques. (1.5 pt)

.....

.....

.....

3/ De quel ministère dépend l'université de Poitiers ? (1 pt)

.....

4/ Quelle est la signification de ERP ? (1 pt)

.....

5/ Quelle est la fonction d'un groupe de sécurité en plomberie ? (2 pts)

.....

6/ Quel est le diamètre du PVC utilisable pour l'évacuation d'un WC classique à l'anglaise ? (1 pt)

.....

7/ Quels types de tuyau utiliseriez-vous pour créer une alimentation en eau chaude/eau froide ? (2 pts)

.....

.....

.....

8/ Pour intervenir sur une installation électrique, quel document devez-vous posséder ? (1 pt)

.....

.....

9/ Quelle est la couleur normalisée du fil de terre ? (1 pt)

.....

.....

.....

.....

10/ Que signifie : (3 pts)

- BAES.....
- TGBT.....
- SSI.....

11/ Citez 3 types d'extincteurs. (3 pts)

.....

.....

12/ Les bâtiments d'enseignement relèvent de quel type d'ERP ? (1 pt)

.....

13/ Quelle est la fonction d'une temporisation sur un SSI ? (1 pt)

.....

.....

14/ Qu'est-ce qu'un SST ? (1.5 pt)

.....

15/ Qu'est qu'un DAE ? (1 pt)

.....

16/ Donnez la signification des 5 symboles suivants : (2.5 pts)



.....



.....



.....



.....



.....

17/ Qu'est-ce qu'un organigramme en serrurerie ? (1.5 pt)

.....
.....

18/ Qu'est-ce qu'un PG ? un PP ? (1.5 pt)

.....
.....

19/ Quelle est la différence entre une crémone pompier et une barre anti-panique ? (2 pts)

.....

18/

.....

19/

.....

18/

19/

18/

19/

18/

19/

On vous demande de rénover une salle de 6.30m x 10.25m et de 2,80m de hauteur sous plafond. Cette salle compte 4 fenêtres en bois de 1,45m x 1,20m et 2 portes en stratifié de 2,04m x 0,93m.

La salle est équipée de 15 tables et de 30 chaises.

Remplacer la moquette collée au sol ainsi que les plinthes par un revêtement en dalle PVC de 61x61 à usage intensif.

Remettre deux couches de peinture crème sur les murs, blanc au plafond et bleu sur les encadrements de fenêtres.

Le bâtiment a été rénové en 1985.

Les luminaires ont été préalablement enlevés par un électricien.

20/ Qu'est qu'un EPI ? (1 pt)

.....

21/ Quels EPI seront nécessaires pour ces travaux ? Citez-en 4. (2 pts)

..... intensif

..... adhésives.

.....

22/ Qu'est-ce qu'un DTA ? (1 pt)

.....

23/ Le DTA est-il utile dans le cadre de ces travaux et pourquoi ? (3 pts)

.....

.....

.....

.....

.....

24/ Quels sont les outillages dont vous aurez besoin ? Citez-en 5. (2.5 pts)

.....

.....

.....

.....

.....

25/ Etablissez le quantitatif des matériaux que vous devez commander pour ce chantier à l'aide des documents annexés.

(21 pts)

	Métré	Choix	Quantitatif par conditionnement vendu
Peinture plafond			
Peinture murs			
Peinture fenêtres (1/10 ^{ème} de la surface de la fenêtre)			
Ragréage (4mm)			
Colle			
Dalles sols (en carton complet)			
Plinthes avec clipses (en carton complet)			



Rollcoll

Colle acrylique polyvalente en dispersion aqueuse pour le collage de revêtements PVC et textiles en sols et murs



DOMAINE D'EMPLOI

Collage en intérieur de revêtements de sols PVC de tous types, de moquettes tuffées et tissées, d'aiguilletés, de liège, coco, de revêtements muraux textiles, PVC et liège en sols et murs.

Quelques exemples d'application

Rollcoll est destiné au collage des revêtements suivants :

En sols

- PVC homogènes et hétérogènes, compact et sur mousse en dalles et lés ;
- VER (Cushion Floor) ;
- dalles vinyle semi-flexibles ;
- revêtements vinyliques à envers feutre synthétique ou naturel ;
- moquettes envers latex compact et expansé, jute naturel ou synthétique (action back), envers non tissé synthétique ;
- aiguilletés avec ou sans sous-couche SBR ;
- revêtements en liège naturel à envers PVC ;
- coco naturel à envers latex.

En murs

- revêtements muraux tels que les aiguilletés sur mousse ou film, les textiles sur polyester, les moquettes murales ;
- revêtements muraux en synthétiques tels que : PVC mural (spécial système douche), PVC expansé sur polyester, polystyrène expansé en tant que sous couche isolante ;
- revêtements muraux en liège naturel et sur support PVC.

Support

En sol

- enduits de lissage et de ragréage appliqués sur :
- chapes et dalles à base de liant hydraulique ;

- dallage béton ;
- planchers chauffants à circulation d'eau chaude basse température ;
- chapes Mapecem, Mapecem Pronto, Topcem, Topcem Pronto.

En mur

- plaques de plâtre cartoné, enduit de plâtre, carreaux de plâtre (dans tous ces cas, primeriser avec Primer G) ;
 - enduit de ciment ;
- Pour tout autre support et revêtement, consulter le service technique.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Rollcoll est un adhésif à base de polymères synthétiques en dispersion aqueuse se présentant sous la forme d'une pâte de couleur beige clair et qui s'utilise en simple encollage.

Rollcoll n'est pas inflammable et ne contient aucune substance toxique. Le produit peut donc être stocké et utilisé sans danger.

Rollcoll s'applique à la spatule.

Une fois sec (24 heures environ à + 23°C), Rollcoll forme un film élastique très adhérent permettant la pose dans les locaux à trafic intense et dans les locaux où sont utilisés les sièges à roulettes.

INDICATIONS IMPORTANTES

- Poser à des températures comprises entre + 10°C et + 30°C.
- Ne pas utiliser dans le cas de supports humides ou sujets à des remontées d'humidité.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

- Les surfaces à recouvrir doivent être planes, propres,



DONNÉES TECHNIQUES (valeurs types)

DONNÉES D'IDENTIFICATION DU PRODUIT

Consistance :	pâte crémeuse
Couleur :	beige clair
Masse volumique (g /cm ³) :	1,25 ± 0,05
pH :	8 ± 0,5
Extrait sec (%) :	71 ± 2
Viscosité Brookfield (mPa·s) :	85.000 ± 10.000 (arbre 6 – vitesse 5)

DONNÉES D'APPLICATION (à + 23°C et 50 % H.R.)

Température d'application :	de + 10°C à + 30°C
Temps de gommage :	de 5 à 15 minutes
Temps ouvert :	20 à 30 minutes
Ouverture au passage piétonnier :	2 heures après l'application
Mise en service :	après environ 24 heures

CARACTÉRISTIQUES FINALES

Résistance à l'usure due aux sièges à roulettes :	bonne
Plancher chauffant (eau chaude) :	adapté
Adhérence par pelage à + 90°C selon la norme EN 1372 après 14 jours à + 23°C (N/mm ²) :	2,0
• PVC homogène :	1,5
• Alvéolarité :	

solides et saines : non sujettes à des remontées d'humidité et sèches, conformes au D.T.U 53.2 (sols PVC collés) ou au D.T.U 53.1 (sols textiles collés).

- Les chapes et dalles à base de ciment seront ragréées avec l'un de nos enduits de lissage ou ragréages autolissants, en se référant à la fiche technique du produit concerné.
- Pour les planchers chauffants à circulation d'eau chaude (conforme au D.T.U 65.14), le système de chauffe sera interrompu 48 heures avant le ragréage et remis en fonctionnement 7 jours au plus tôt après la fin de la mise en œuvre du revêtement.
- Les supports doivent être uniformément secs, sains (sans fissures) plans et mécaniquement résistants.
- Éliminer toute partie peu cohésive ou mal adhérente ainsi que toute trace de poussière, huile, rouille, peinture, plâtre ou autres substances pouvant nuire à l'adhérence.
- Contrôler le taux d'humidité du support dans toute l'épaisseur avec un hygromètre électrique adapté ou à carbure.

Il est indispensable de s'assurer qu'il n'y a aucun risque de remontée d'humidité.

- Le taux d'humidité pour un support ciment doit être de 4,5 % pour un revêtement PVC et de 5 % maximum pour un revêtement textile ; pour une chape anhydrite de 0,5 % maximum avant application du primaire **Primer G**.
- En cas de dallage sur terre plein ou lorsque l'humidité résiduelle est supérieure à celle requise, il est conseillé de mettre en œuvre notre système anti-remontées d'humidité **Système Barrière H**.
- Les chapes flottantes et dalles sur terre-plein devront être réalisées sur un polyane (un pare vapeur) afin d'éviter les remontées d'humidité.
- Si des remises à niveau, des traitements ou des réparations sont nécessaires, se référer aux fiches techniques des produits destinés à la préparation des supports ou consulter notre service technique.

Préparation du chantier

Il est recommandé de tempérer le revêtement et l'adhésif en les stockant la veille dans le



Marouflage après la pose



Collage de dalles PVC avec Rollicol

Rollcoll



local où ils doivent être mis en oeuvre. Le revêtement doit être extrait de son emballage. Si le revêtement est en rouleau, les lés doivent être déroulés.

Application

Le temps de gommage de Rollcoll est variable en fonction du type de support et des conditions ambiantes (température et humidité). De 5 à 15 minutes (à + 23°C et 50 % d'humidité relative).

Pose de revêtements

Respecter les prescriptions du fabricant de revêtement en ce qui concerne la technique de pose.

Afficher le revêtement en respectant le temps de gommage (délai d'attente avant d'afficher le revêtement) et le temps ouvert (délai durant lequel la colle est encore en mesure de se transférer sur l'envers du revêtement). Maroufler à l'aide d'un outil adapté (cale en liège, en bois, rouleau à maroufler), immédiatement après la pose du revêtement de sol, en partant du centre vers l'extérieur afin de permettre un bon transfert et l'élimination d'éventuelles bulles d'air. L'ouverture au passage peut être envisagée quelques heures après la pose, en fonction de la température, de l'absorption du support et de la porosité du support et du revêtement. Le séchage complet se fera après environ 24 heures.

Nettoyage

Rollcoll frais se nettoie à l'eau. Une fois sec, il s'élimine à l'alcool ou au Pulcol 2000.

CONSOMMATION

La consommation est fonction de la planéité du support, de l'envers du revêtement et de la spatule utilisée.

Spatule Mapei A2 : 250 à 350 g/m²

Spatule Mapei B1 : 350 à 400 g/m²

CONDITIONNEMENT

Rollcoll est livré en seaux de 20 kg et 5 kg.

STOCKAGE

Rollcoll se conserve 12 mois en emballage d'origine et en local tempéré. Rollcoll craint le gel.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE

Rollcoll est nocif. Il est recommandé de porter des gants, des lunettes de protection et d'observer les précautions liées à la manipulation des produits chimiques. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Eviter l'utilisation en présence de femmes enceintes.

Pour toute information complémentaire concernant l'utilisation correcte du produit, il est recommandé de consulter la dernière version de la Fiche de Données de Sécurité.

PRODUIT RÉSERVÉ À UN USAGE PROFESSIONNEL

N.B. : Les informations et prescriptions de ce document résultent de notre expérience. Les données techniques correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire. Vérifier avant utilisation si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des normes en vigueur. Ce produit est garanti conformément à ses spécifications, toute modification ultérieure ne saurait nous être opposée. Les indications données dans cette fiche technique ont une portée internationale. En conséquence, il y a lieu de vérifier avant chaque application que les travaux prévus rentrent dans le cadre des règles et des normes en vigueur, dans le pays concerné. Nous nous réservons le droit de modifier notre documentation technique. Il y a donc lieu de vérifier que le présent document correspond à notre dernière édition.

Toutes les références relatives à ce produit sont disponibles sur demande et sur le site www.mapei.fr ou www.mapei.com

La reproduction intégrale ou partielle des textes, des photos et illustrations de ce document, faite sans l'autorisation de Mapei, est illicite et constitue une contrefaçon.

DANGEREUX - Respecter les précautions d'emploi.

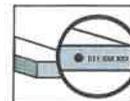


CONSTRUIRE L'AVENIR

222-12-2015

[303] POSE COLLÉE CREATION 30 / CREATION 55 / CREATION 70

Avant de procéder à la mise en œuvre du revêtement, il convient de l'examiner, et de déceler éventuellement tout problème d'ordre visuel. En cas de défauts d'aspect, nous vous demandons d'en informer GERFLOR et de ne pas commencer la mise en œuvre sans son accord.


1. DOMAINE D'UTILISATION

MATÉRIAUX	CREATION 30 LAMES ET DALLES	CREATION 55 LAMES ET DALLES	CREATION 70 LAMES ET DALLES
CONSTRUCTION PRODUIT	2 mm dont 0,30 de couche d'usure	2,5 mm dont 0,55 de couche d'usure	2,5 mm dont 0,70 de couche d'usure
CLASSEMENT UPEC OU EUROPÉEN	UPEC : U2S P2 E2 C2 CEN : 23-31	Support Béton UPEC : U3 P3 E2 C2 CEN : 32-41 Support Bois, chape à base de sulfate de calcium U3 P3 E1 C2 / 32-41	UPEC : U4 P3 E2 C2 CEN : 34-43
DOMAINE D'EMPLOI	Se référer au Guide de choix des matériaux du catalogue général GERFLOR	Logements, bureaux et magasins correspondant au classement du matériau	Se référer au Guide de choix des matériaux du catalogue général GERFLOR

CONDITION DE POSE	Revêtement de sol mis en œuvre dans des locaux à température contrôlée. TEMPERATURE COMPRISE ENTRE 15 et 25°C.
TEMPERATURE AMBIANTE D'USAGE	Amplitude thermique acceptée après la pose par rapport à la température ambiante moyenne: +10°C à +30°C Au-delà, collage en plein des lames sur toute la surface avec colle résistante à haute température et pour toute zone avec baie vitrée étant exposée directement au soleil, puits de lumière, nous conseillons de réguler la température (climatiseur...) ou d'empêcher d'avoir des rayonnements directs (rideaux, voiles...) sur le matériau.
DEVANT DU SOUS DES ZONES VITRÉES	Pour ces raisons, une installation à proximité de baies vitrées ou fenêtres de toit (variation de température importante) nécessitera un collage type PU 2 composants (Mapei G 19 ou G 20) ou acrylique type Power Elastic de Bostik.

SUPPORTS ADMIS	
SOL BÉTON, BÉTON PEINT, BÉTON RABOTÉ, CHAPE ANHYDRITE, CHAPES CIMENT LIQUIDES	Respecter la préparation de support avant de coller les lames ou dalles Voir paragraphe 2.1
REVÊTEMENTS PVC EN DALLES ET LÈS COMPACTS	Si les exigences du support sont requises et que plus de 90% de la surface de la pièce est en bon état, éliminer les dalles défectueuses, reboucher les trous avec de l'enduit, puis poser les lames / dalles CREATION après séchage. Si ce n'est pas le cas, la dépose totale du revêtement devra être effectuée, suivie de la préparation de support,
REVÊTEMENTS PVC EN LÈS / DALLES AVEC MOUSSE	Non recommandé risque important de poinçonnement
POSE SUR PLANCHER BOIS ET PANNEAUX DÉRIVÉ DU BOIS. EN RÉGLE GÉNÉRALE, LES PLANCHERS AVANT UNE SOUPLESSE À LA MARCHÉ ET UNE DILATATION IMPORTANTE, LA MISE EN ŒUVRE DE PRODUIT EN DALLES OU EN LAMES N'EST PAS RECOMMANDÉE	SUPPORTS BOIS ADMIS : Parquet cloué sur lambourdes espacées de 0,30m maximum, ventilé en sous face, plancher de doublage (19mm) fixé sur parquet cloué et ventilé en sous face, SUPPORTS BOIS NON ADMIS : Plancher sur solivage, parquet flottant, parquet collé, panneaux de particule flottant, panneaux OSB,
CARRELAGE	Il ne doit pas comporter de désaffleurs et les joints ne doivent pas être creux, Réaliser un enduit de lissage pour éliminer les irrégularités
SOL CHAUFFANT	
SOL CHAUFFANT À CIRCULATION D'EAU CHAUDE MAXIMUM 28 °	Possible
SOL CHAUFFANT PRE (PLANCHER RAYONNANT ÉLECTRIQUE) LA RÉGLEMENTATION DEMANDE ≤ 0,15 M ² X ° KELVIN / WATT	Possible
PLANCHERS RÉVERSIBLES À EAU BASSE TEMPÉRATURE	Possible
SUPPORTS NON ADMIS	
POSE SUR STRATIFIÉ	Proscrite, Dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support si nécessaire,
SOUS COUCHE	Dépose obligatoire de sous couches isophoniques ou autres existantes,
REVÊTEMENT TEXTILE (MOQUETTE)	Proscrite, Dépose, puis prévoir une nouvelle préparation de support,
POSE SUR DALLE VINYL AMIANTE	Proscrite

En cas de supports non nommés dans cette liste: nous consulter.

IMPORTANT : Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/07/2016 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.

2. SUPPORTS

■ 2.1. TRAVAUX PRÉPARATOIRES SUR SUPPORTS BÉTON

Préparation :

Les surfaces doivent être soigneusement préparées de façon à les débarrasser de toutes souillures, de laitance de ciment, de produits de cure ou tout autre corps étranger.

Si le support ne répond pas aux exigences requises, un enduit de ragréage devra être réalisé :

- Sur support avec un taux d'humidité <4.5%, méthode bombe à carbure (CCM), les performances de l'enduit devront satisfaire les spécifications du classement P3
- Sur support avec un taux d'humidité compris entre 4,5% et 7% méthode bombe à carbure (CCM), il est nécessaire d'employer des enduits de lissage ou des primaires spécifiques (Voir avec les fabricants de ragréage)
- Sur support avec taux d'humidité > à 7% nous préconisons un système de protection anti-remontée d'humidité avant l'application d'un enduit de ragréage.

Taux d'humidité accepté sur chape liquide à base de sulfate de calcium : <1%

Ragréage localisé :

Un mortier de résine (bénéficiant de la marque NF Produits de réparation des ouvrages en béton) peut être réalisé de façon ponctuelle là où le support ne présente pas la planéité ou l'état de surface requis.

Traitement des fissures :

Elles sont traitées avant l'application d'un enduit de ragréage (voir conseil de préparation des support)

Traitement des joints :

Joints de retrait : Ils sont traités avant l'application d'un enduit de ragréage

Joints de construction : Assimilé à des fissures, traitement idem.

Joint de dilatation : Joints sans différence de niveau : Le profilé RM 20-5 avec bandes PVC de la Société COUVRANEUF couvre le joint.

Joints avec profilé de recouvrement : Le profilé est en surépaisseur sur le revêtement et est fixé sur un seul coté.

3. CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Pour poser les dalles et les lames CREATION, les conditions de pose sur le chantier doivent être impérativement respectées comme suit :
La température ambiante idéale doit être comprise entre 15 et 26°C, 24 heures avant la pose et aussi pendant 24 heures après la pose.
Les lames ou les dalles doivent être stockés dans les mêmes conditions, afin d'éviter des variations dimensionnelles du matériau.
Si les dalles ou les lames ont été stockées dans des conditions supérieures à 12°C, elles doivent être déchargées de la palette et stockées sans empilement (pas plus de 5 boîtes).
Si les dalles ou les lames ont été stockées dans des conditions inférieure à 12°C, les boîtes doivent être ouvertes et les dalles ou les lames étalées dans la zone où elles doivent être installés. Ceci permettra aux lames ou dalles LVT de s'acclimater plus rapidement

■ 3.1 - MISE EN ŒUVRE SUR SOLS CHAUFFANTS

Le titulaire du lot chauffage aura mis en service et arrêté le chauffage des sols chauffants conformément aux dispositions de mise en œuvre décrites à l'article 6.2.4 de la NF P 62-203 (DTU 53.2) :
Le séchage naturel du support doit être complété par une mise en route progressive de l'installation de chauffage avant la pose du revêtement de sol conformément aux prescriptions des systèmes.
Le chauffage sera toutefois interrompu 48 heures avant l'application de l'enduit de préparation de sol.

■ 3.2 - MISE EN ŒUVRE DANS DES LOCAUX AYANT DES PUIITS DE LUMIERE OU DES GRANDES BAIES VITREES

Dans les locaux présentant des baies vitrées, des grandes fenêtres ou des puits de lumière, la température au niveau du sol peut atteindre 40-50°C sous l'ensoleillement.

Il sera nécessaire d'une part d'utiliser des colles acceptant des fortes températures et d'autre part de réguler la température de la pièce (climatiseur,...) et/ou d'empêcher les rayonnements directs sur le revêtement de sol (rideaux, voile,...).

Nous vous conseillons de vous mettre en relation avec votre fabricant de colle pour le choix de la colle.

Mélanger les lames de plusieurs cartons de la même série lors de la pose afin d'éviter des écarts de coloris.

[303] POSE COLLÉE CREATION 30 / CREATION 55 / CREATION 70

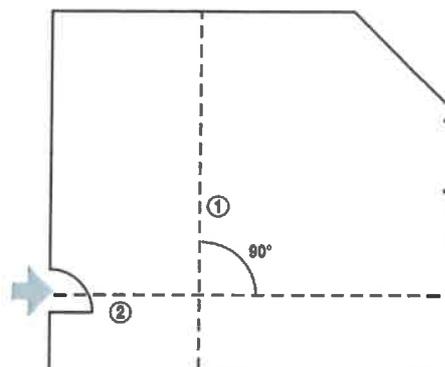
4. MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

Les dalles ou les lames doivent être sorties de leur carton au minimum 24 heures avant la pose et stockées à plat, sur un support plan et continu dans le local de pose.

IMPORTANT :

Sens de pose : voir tableau général (chapitre 2).

1. L'axe parallèle à l'entrée principale.
2. La perpendiculaire à cet axe en équilibrant les découpes de dalles.



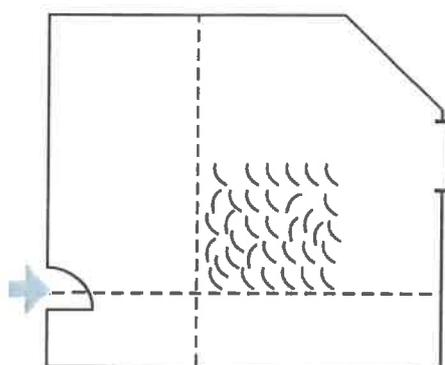
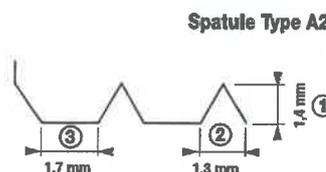
5. COLLAGE

L'application se réalise par simple encollage à partir de colles en dispersion aqueuse déposées à la spatule finement dentée. Consommation : environ 300 / 350 g/m², spatule type A2 (spécification TKB). Changer de spatule aussi souvent que nécessaire pour le respect de cette prescription.

ATTENTION:

Pour les locaux présentant des baies vitrées, des grandes fenêtres ou des puits de lumière, nous vous conseillons de vous mettre en relation avec votre fabricant de colle pour le choix de la colle.

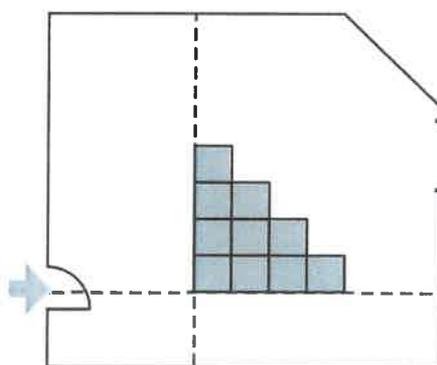
- ① Profondeur
- ② Ecartement
- ③ Largeur

**ATTENTION !**

- Suivre scrupuleusement les prescriptions du fournisseur de colle.
- Bien respecter le temps de gommage qui est fonction de la température, de l'hygrométrie ambiante, de la porosité du support et de la consommation de colle.
- Temps de gommage insuffisant : formation de cloques.
- Temps de gommage dépassé : mauvais transfert de la colle sur le matériau.

Encoller la surface qui permet de ne pas dépasser le temps de travail de la colle.

Supprimer les taches de colle fraîche au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

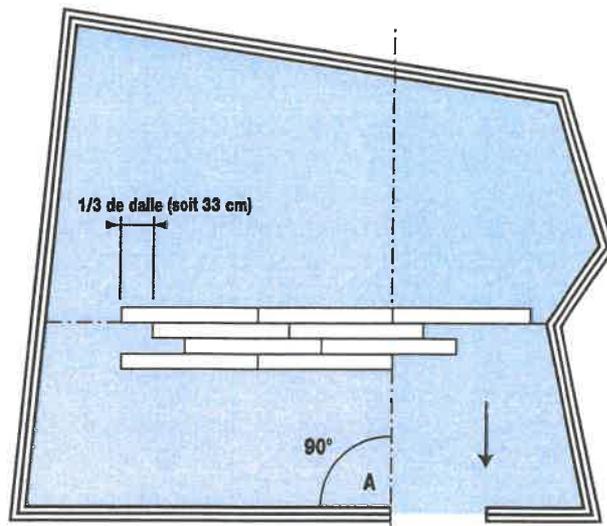
ENCOLLAGE DU SUPPORT ET APPLICATION DES DALLES**A - Pour format carré (MINERAL)**

- Appliquer les dalles en escalier selon les axes sur le support.
- Veiller au bon jointoiment des dalles.
- Pose à 90° (voir chapitre POSE DES DALLES).

B - Pour format lames Bois

Principe de mise en œuvre

- Diviser la surface du sol en deux parties par 1 axe perpendiculaire à l'accès principal du local.
- Mettre en place la première lame, puis progresser suivant l'axe tracé (voir schéma).
- La première dalle de la deuxième rangée doit être décalée d'un tiers de la longueur de la lame dans le sens latéral afin d'obtenir un alignement de joint toutes les trois rangées. Cette solution est préférable à celle qui décale une demi-dalle. Le report de joint tous les deux rangs, étant moins esthétique.
- D'autres types de poses sont possibles : poses en chevrons, calepinage spécifique...
- Maroufler soigneusement afin de favoriser l'adhérence.



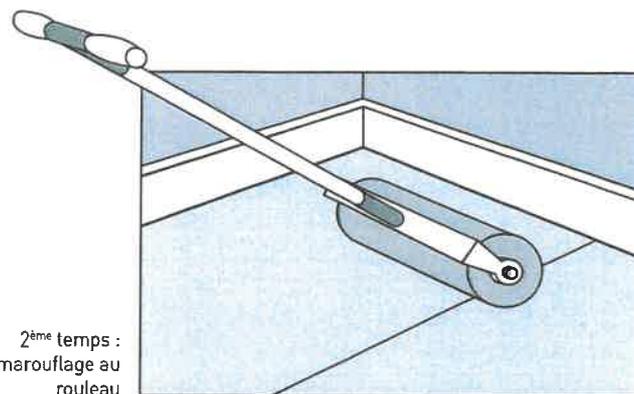
6. MAROUFLAGE

Il est obligatoire et s'effectue en deux temps :

- Manuel à l'aide d'une cale à maroufler ;
- A l'aide d'un rouleau à maroufler passé sur la totalité de la surface à la fin des opérations.



1^{er} temps :
marouflage
manuel



2^{ème} temps :
marouflage au
rouleau

7. FINITION

Voir chapitre "FINITIONS".

8. MISE EN SERVICE - CIRCULATION

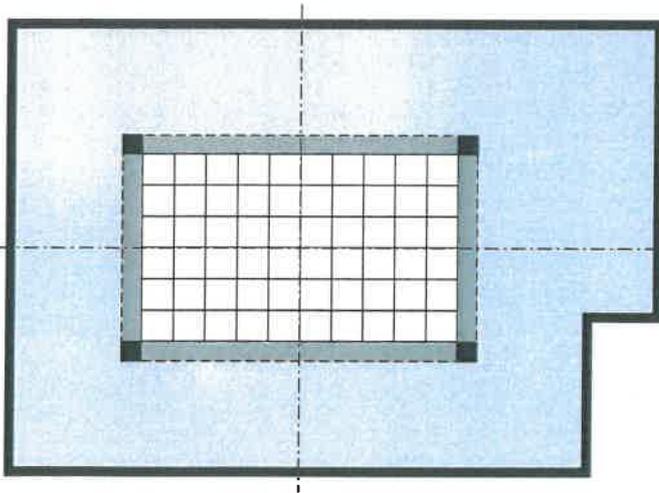
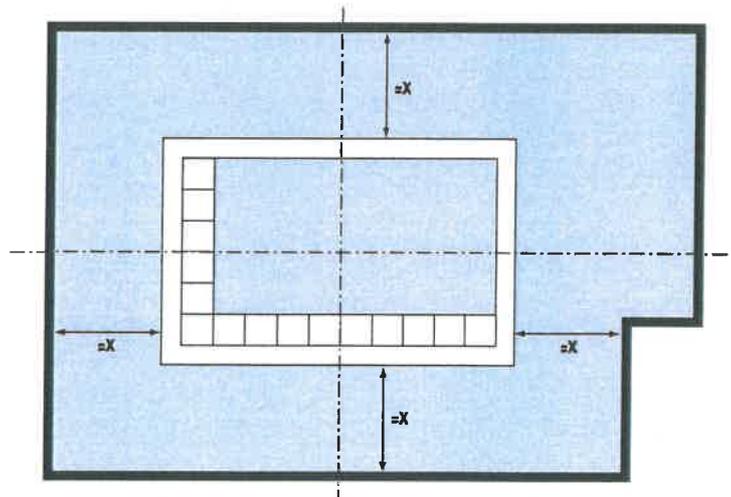
Pour un trafic pédestre normal, 48 heures après.

- Aménagement ou mise en place de mobilier 72 heures après la pose.
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

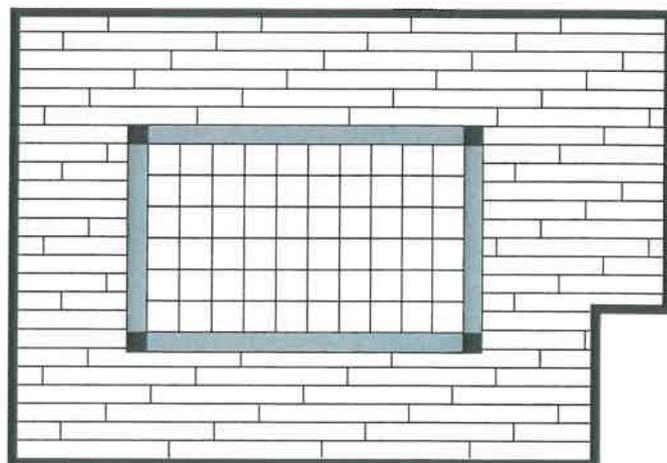
9. CAS PARTICULIER DE POSE AVEC DECOR & FRISE

- Procéder à une mise en situation du décor de manière à l'équilibrer par rapport à la forme de la pièce.
- Dans un souci esthétique et pour faciliter la mise en œuvre, s'assurer que la dimension du décor central soit un multiple du motif de dalle à poser.
- Tracer les axes perpendiculaires



- Commencer par le remplissage de la partie centrale en suivant les axes de pose,
- Mettre les pièces d'angle en place.

- Positionner la frise périphérique en faisant s'accorder les motifs dans les angles,
- Compléter par la pose du revêtement en périphérie



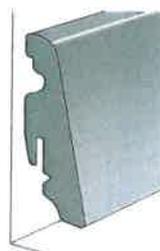
[504] PLINTE DECOR (CODE PRODUIT 5934)



Température ambiante
Mini : 10° C

CONDITIONNEMENT :

Plinthes : 5 X 2,40 M = 12 ml
Clips de fixation : Boite de 30 attaches



1. PREPARATION DU SUPPORT

- Le support doit être sain, propre et sec.
- S'assurer que les bas de mur ou cloison sont sains, durs et prêts à recevoir des plinthes à coller, visser ou agraffer.
- Rectifier si nécessaire la planitude des murs ou cloisons par l'application d'un primaire + enduit, ceci afin d'obtenir une surface plane, lisse et non poreuse.
- Sur les supports peints, éliminer les peintures.

2. MATERIEL et DECOUPE DE LA PLINTE

MATÉRIEL :

- Scie à bois
- Boite à onglets
- Cartouche de mastic colle
- Papier abrasif grain fin
- Cale à Poncer

DÉCOUPE DE LA PLINTE

Procéder aux découpes à l'aide d'une scie à dentelure fine et d'une boîte à onglets.

- Pour les raccords sur le même mur, faire une coupe droite.
- Pour les angles, faire une coupe à 45°.

Poncer chaque bordure de coupe avec un papier de verre grain moyen puis grain fin.

3. MISE EN ŒUVRE AVEC PROFILS CLIPSES (clips de fixation Gerflor 59350001)

POSITIONNEMENT DES CLIPS :

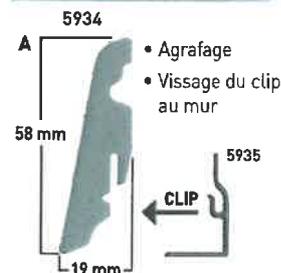
A - Cas où le clip est fixé à la cloison par agrafage (placo) ou vissage (murs pleins):

- Fixer les clips au mur tous les 25 à 50 cm selon la rectitude des murs
- Clipser la plinthe en l'enfonçant avec une cale et un marteau



B - Cas où le clip est positionné sur l'envers de la plinthe et collé au mur ou à la cloison :

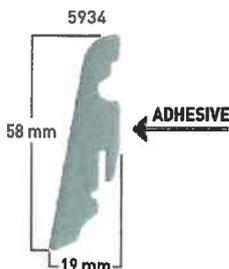
- Positionner les clips sur la plinthe tous les 25 à 50 cm selon la rectitude des murs.
- Appliquer la colle au pistolet sur la partie plane de la plinthe et sur les clips.
- Placer la plinthe contre le mur puis exercer des pressions pour permettre une bonne adhérence.
- Renouveler l'opération pour toutes les sections de plinthes.



4. MISE EN ŒUVRE SANS PROFILS CLIPSES

C - Cette méthode est conseillée uniquement sur des supports parfaitement plans.

- Appliquer la colle au pistolet sur la partie plane de la plinthe.
- Placer la plinthe contre le mur puis exercer des pressions pour permettre une bonne adhérence.
- Renouveler l'opération pour toutes les sections de plinthes.



IMPORTANT : Les informations contenues dans ce documents sont valables à compter du : 01/07/2016 et susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que le présent document est bien celui en vigueur.



MAXICRYL

DEFINITION	Peinture satinée à base de résine acrylique en phase aqueuse.	
DESTINATION	Intérieur, neuf et rénovation. Protection et décoration des pièces sèches et humides non soumises aux projections d'eau. MAXICRYL est recommandé sur la toile de verre.	
PARTICULARITES	Résistance adaptée aux zones de circulation intérieure (couloir, cage d'escalier...). Lessivable. Séchage rapide. Insaponifiable.	
CLASSIFICATION	AFNOR NFT 36-005 famille I classe 7b2	
SUBJECTILES	Supports et préparations conformes au DTU 59.1. Supports habituels : plâtres imprimés, plaques de plâtre, enduits pelliculaires, bois et dérivés, parties métalliques recouvertes de peinture antirouille, ciment, béton, toile de verre en direct. NE PAS APPLIQUER : sur revêtements plastiques muraux collés	
MISE EN ŒUVRE	<u>Conditions d'applications</u> : <u>Outils</u> : <u>Nettoyage des outils</u> : <u>Dilution</u> : <u>Application</u> :	Conformes au DTU 59.1. Brosse, rouleau, pistolet à air, airless A l'eau - Brosse, rouleau : prêt à l'emploi - Pistolet à air et airless : diluer de 5 à 8% d'eau En deux couches sur primaire adapté
SECHAGE	A 20°C et 65% H.R : Hors poussière : Sec : Recouvrable :	20 minutes 2 heures 10 heures Séchage complet : 24 heures. Le film de peinture atteint ses propriétés optimales après 8 jours de séchage.
RENDEMENT ET CONSOMMATION	9 à 11 m ² /litre 140 à 170 g/m ² par couche	
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	Densité : Extrait sec : Aspect du film : Brillant spéculaire : Abrasion humide : COV :	1,3 58% en poids, 46% en volume Satiné 14 à 18 sous 60° Classe 1 (selon norme NF EN 13300) Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010). Ce produit contient au maximum 29 g/l COV.
CONSERVATION	1 an en emballage fermé d'origine. Stocker à l'abri du gel.	
TEINTES	Blanc et teintes pastels (codifiées Pa) du nuancier TOTEM, réalisables à partir du blanc courant.	
HYGIENE ET SECURITE	Produit non classé dangereux selon les directives européennes en vigueur Consulter la fiche de données de sécurité	

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.
La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV. La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

MATERIS PEINTURES S.A.S. au capital de 6.236.973 €
Siège Social Couleurs de Tollens : 71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex
Tél. : 01.41.27.63.63 – Fax : 01.41.27.64.21
RCS Nanterre B 592 028 294 – <http://www.couleursdetollens.com/>

Date de mise à jour : Novembre 2014

stic uno

ACRYL MAT



stic b

DEFINITION	Peinture d'impression et de finition mate aux résines acryliques en phase aqueuse.	
DESTINATION	Intérieur. Tous travaux neuf et entretien. Protection et décoration des murs et plafonds, dans les pièces sèches.	
PARTICULARITES	Opacifiant. Fort pouvoir couvrant. Bonne adhérence. Contient un additif antirouille immédiat. Séchage rapide. Insaponifiable. Produit pouvant servir de primaire sous des finitions acryliques mates ou veloutés sur des supports ayant une absorption homogène types BA 13 enduit, enduit intérieur ou enduit hydraulique. Dans ce cas, diluer à 10-15% à l'eau.	
CLASSIFICATION	AFNOR NF T 36-005 : Famille I, classe 7b2	
SUBJECTILES	Supports et préparations conformes au DTU 59.1. Intérieurs imprimés : Plâtre, carreaux et plaques de plâtre, béton, enduit de ciment, fibre ciment, anciennes peintures acryliques. Intérieur à imprimer : Support ayant une absorption homogène de type BA 13 enduit, enduit intérieur ou enduit hydraulique.	
MISE EN ŒUVRE	<u>Conditions d'applications :</u> <u>Outils :</u> <u>Nettoyage des outils :</u> <u>Dilution :</u> <u>Application :</u>	Conformes au DTU 59.1. Brosse, rouleau, pistolet airless A l'eau immédiatement après usage Prêt à l'emploi. Ne pas diluer en finition. Pour une utilisation en primaire, diluer le produit à 10-15% à l'eau. S'applique en deux couches sur primaire adapté.
SECHAGE	A 20° C et 65% H.R :	Hors poussière : 20 minutes Sec au toucher : 1 heure Recouvrable : 4 heures
RENDEMENT ET CONSOMMATION	7 à 10 m ² /L selon la nature des fonds et le mode d'application	
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	Densité : Extrait sec : Aspect du film : Brillant spéculaire : COV :	1,65 67% en poids, 45% en volume Mat Inférieur à 5 sous 60° Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/a): 30 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 29 g/L de COV.
		<p>*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)</p>
CONSERVATION	1 an en emballages fermés d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur.	
TEINTES	Blanc	
CONDITIONNEMENT	Bidons de 15L et 2,5L	
HYGIENE ET SECURITE	Produit non classé dangereux selon les directives en vigueur. Consulter la fiche de données de sécurité (voir site www.couleursdetollens.com)	

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

« La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. »

MATERIS PEINTURES S.A.S. au capital de 6.236.973 €
Siège Social Couleurs de Tollens : 71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex
Tél. : 01.41.27.63.63 – Fax : 01.41.27.64.21
RCS Nanterre B 592 028 294 – <http://www.couleursdetollens.com/>

Mise à jour : Decembre 2012

Tol-Flex 600 Granité

FICHE TECHNIQUE

Juillet 2015

Annule et remplace toute fiche antérieure

Revêtement semi-épais, granité, aux

Extérieur



résines acryliques pures en phase aqueuse.

Destination	<ul style="list-style-type: none"> • Finition des systèmes d'imperméabilité de façades, de classe I1 à I4 • Travaux sur façades en service
Propriétés	<ul style="list-style-type: none"> • Monocouche pour le système I1 • Conserve sa souplesse dans le temps • Bonne résistance aux intempéries • Microporosité normalisée • Insaponifiable • Application et répartition aisées
Classification	<p>AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2 Conforme aux normes AFNOR P 84-403 et NF P 84-404 (DTU 42.1) visant la protection des façades en service. Selon NF 1062-1 : E4 à E5, V2, W3, A2 à A5</p>

Caractéristiques

Aspect en pot	Pâte très onctueuse
Masse volumique	1,33 kg/L
Extrait sec	En volume : 59 % En poids : 72 %
COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient max 39g/L
Point éclair	Sans objet
Aspect du film	Granité.
Brillant spéculaire	< 10 sous 60, mat.
Rendement (Selon la norme NF T 30-073)	0,600 kg/m ² , fonction de la nature et planéité du support et du système mis en œuvre
Temps de séchage (à 20°C et 65% H.R.)	Sec: 3 h Recouvrable: 24 h
Teintes	Blanc calibré. Nuancier TOTEM Façade réalisables à partir du blanc calibré. Nous déconseillons d'utiliser à l'extérieur en zone exposée des teintes dont le coefficient d'absorption solaire est supérieur à 0,7 (voir le nuancier).
Conditionnement	15L
Conservation	24 mois en emballage d'origine, non ouvert Conserver à l'abri du gel et de la chaleur

TOLLENS

Tol-Flex 600 Granité

Conseils de mise en œuvre

Dilution	Prêt à l'emploi, ne pas diluer.
Préparation du produit	Brasser énergiquement avant sa mise en œuvre.
Matériel d'application	Brosse, rouleau synthétique à poils longs.
Nettoyage des outils	Eau
Conditions d'application	Conformes au DTU 42.1
Supports	Etat et qualité conformes au DTU 42.1. <ul style="list-style-type: none"> • Béton brut de granulats courants ou légers • Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques • Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques • Anciens revêtements organiques après étude préalable • Mortier de plâtre conforme aux Règles Professionnelles de juin 1997 et DTU 42.1 • Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante tel que brique, panneau en béton cellulaire, etc – Nous consulter
Préparation des supports	Conformément aux règles de l'art et au DTU 42.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières : <ul style="list-style-type: none"> • Décontamination éventuelle du support avec FACADE NET. • Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732. • Ragréage éventuel du support avec ENDUIT DE RAGREAGE FACADE.

Système d'application

Classe d'imperméabilité	I1	I2	I3	I4
Fixateur	1 couche de TOL-FIX, TOL-FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTE			
Traitement ponctuel des fissures	Rebouchage : MASTIC ACRYLIQUE ou ENDUIT DE RAGREAGE FACADE + pontage : NON TISSE FACADE/TOL-FLEX INTERMEDIAIRE		Rebouchage : MASTIC ACRYLIQUE ou ENDUIT DE RAGREAGE FACADE	
Couches Intermédiaires	1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,250 kg/m ² 0,400 kg/m ²		1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ²) Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais 1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ²) frais sur frais	
Finition	1 couche de TOL-FLEX 600 GRANITE (0,600 kg/m ²)			
Epaisseur minimales requises par le DTU	200 µ	300 µ	400 µ	600 µ

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Précautions d'emploi Sur les supports structurés (dans la limite du 42.1), et dans le cas de teintes contrastées, teinter l'Elastofix Pigmenté et ne pas faire de I1

Hygiène et sécurité Produit non classé dangereux selon les directives européennes en vigueur. Consulter la fiche de données de sécurité.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

TOLLENS

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 59 097 644 €

71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex - Tél : 01.41.27.64.20 – Fax : 01.41.27.64.21

RCS Nanterre B 592 028 294 – <http://www.tollens.com>

Peinture d'impression aux copolymères acryliques



et aux résines alkydes en phase aqueuse.

Intérieur

Destination

- Pour murs et plafonds en intérieur
- Recouvrable par toutes peintures de finition en phase aqueuse.
- Sous-couche d'accrochage sur anciennes peintures adhérentes
- Travaux neufs et rénovation en pièces sèches ou humides.

Propriétés



- Excellente adhérence.
- Bonne opacité.
- Isole les taches usuelles : nicotine, noir de fumée, auréoles sèches dues à l'humidité, traces de stylo...
- Bénéficie du label européen ECOLABEL.
- Améliore le confort du peintre et des occupants des locaux :
 - ⇒ Formule à très faible teneur en COV < 1g/l
 - ⇒ Faible odeur à l'application.
 - ⇒ Peut être recommandé dans le cadre d'une démarche HQE.
- Excellent rendement.
- Recouvrable rapidement
- Additif à effet anti-rouille immédiat Anti-flash Rusting

Classification

AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2 4a

Caractéristiques

Aspect en pot	Liquide onctueux	<p>*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)</p>
Masse volumique	1,31 kg/L	
Extrait sec	En volume : 44 % En poids : 57 %	
COV	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010) Ce produit contient au maximum 1 g/l COV.	
Point éclair	Sans objet	
Aspect du film	Poché arrondi à semi-tendu	
Brillant spéculaire	Mat velouté	
Rendement (Selon norme NF T 30-073)	10 à 12 m ² /l, en fonction de la nature des fonds et du mode d'application	
Temps de séchage (à 20°C et 65% H.R.)	Hors poussière: 30 minutes Recouvrable : 6 heures	
Teintes	Blanc	
Conditionnement	10L, 3L	
Conservation	24 mois en emballage d'origine, non ouvert. Conserver à l'abri du gel et de la chaleur.	

Tol-Prim Impress

Conseils de mise en œuvre

Dilution	Brosse, rouleau : Prêt à l'emploi. Sur fonds poreux, dilution de 5 à 15% à l'eau en fonction du support Pistolet airless : Dilution de 10 à 15% en volume à l'eau.
Préparation du produit	Brasser avant sa mise en œuvre.
Matériel d'application	Brosse, rouleau spécial acrylique 8 à 14 mm en fonction de la finition souhaitée. Pistolet airless.
Nettoyage des outils	Eau
Conditions d'application	Conformes au DTU 59.1
Supports	Etat et qualité conformes au DTU 59.1.
Non revêtus	<ul style="list-style-type: none">• Dérivés à base de plâtre (non hydrofuges et non pulvérulents)• Supports à base de liants hydrauliques.• Boiseries
Revêtus	<ul style="list-style-type: none">• Supports ci-dessus revêtus par des peintures adhérentes.• Autres supports, nous consulter
Incompatibilités connues :	<ul style="list-style-type: none">• Peintures bi-composantes.• Toiles Patent type Designtex• Les supports métalliques
Préparation des supports	Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières :
Supports revêtus:	Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage.

Système d'application

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché

Impression	1 couche de TOL-PRIM IMPRESS
Finition	1 ou 2 couches de peinture de finition en phase aqueuse ou solvant

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Hygiène et sécurité	Produit non classé dangereux. Consulter la fiche de données de sécurité.
----------------------------	---

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

TOLLENS

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 59 097 644 €

71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex - Tél : 01.41.27.64.20 – Fax : 01.41.27.64.21

RCS Nanterre B 592 028 294 – <http://www.tollens.com>

Ultra Satin

FICHE TECHNIQUE

Juillet 2015

Annule et remplace toute fiche antérieure

Peinture de finition, satinée,



aux résines alkydes en phase solvant.

Intérieur

Destination

- Protection et décoration des menuiseries (bois, métal, ...)
- Travaux neufs et rénovation, en pièces sèches et humides.

Propriétés

- Très garnissant et opacifiant.
- Bel aspect satiné doux.
- Entretien facile.
- Produit gras facile à appliquer.

Classification AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 4a.

Caractéristiques

Aspect en pot	Liquide onctueux.
Masse volumique	1,52 kg/l
Extrait sec	En volume : 60 % En poids : 81 %
COV	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/L (2010). Ce produit contient au maximum 299 g/L COV.
Aspect du film	Poché léger.
Brillant spéculaire	15 - 20 sous 60°, satiné moyen.
Rendement (Selon norme NF T 30-073)	7 à 9 m ² /L, fonction de la nature des fonds et du mode d'application.
Temps de séchage (à 20°C et 65% H.R.)	Hors poussière : 5 heures Sec : 8 heures Recouvrable : 24 heures
Teintes	Blanc et Teintes nuancier TOTEM réalisables à partir du blanc courant et des bases Ms, Ts1 et Ts2
Conditionnements	Blanc courant et Bases : 3 L et 15 L.
Conservation	12 mois en emballage d'origine, non ouvert. Conserver à l'abri des fortes chaleurs.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

TOLLENS

Ultra Satin

Conseils de mise en œuvre

Dilution	Brosse, rouleau, pistolet : Prêt à l'emploi.
Préparation du produit	Brasser avant sa mise en œuvre.
Matériel d'application	Brosse, rouleau, pistolet.
Nettoyage des outils	White Spirit.
Conditions d'application	Conformes au DTU 59.1.
Supports	Etat et qualité conformes au DTU 59.1.
Non revêtus :	<ul style="list-style-type: none">• Bois et dérivés de bois, sauf les bois à comportements singuliers (teck, iroko, doussié, western red cedar...).
Revêtus :	<ul style="list-style-type: none">• Supports ci-dessus revêtus par des peintures adhérentes.• Autres supports, nous consulter.
Préparation des supports	Conformément aux règles de l'art et au DTU 59.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières :
Supports non revêtus:	Dégraissage des bois et dérivés avec DILUANT EPOXY si nécessaire avant impression.
Supports revêtus:	Matage des surfaces brillantes ou satinées par ponçage.

Système d'application

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché.

Supports	Métaux	Autres supports et fonds compatibles
Impression ou primaire	1 couche de TOLL-METAUX ANTIROUILLE	1 couche d' ULTRA IMPRESS ou de TOL-PRIM U
Finition	2 couches d'ULTRA SATIN	

Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

Précautions d'emploi	Eviter les surcharges qui se traduisent par des zones à séchage ralenti et à fragilité.
Hygiène et sécurité	Consulter la fiche de données de sécurité. Inflammable.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.
La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.
La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

TOLLENS

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 59 097 644 €
71, Boulevard du Général Leclerc – 92583 Clichy Cedex - Tél : 01.41.27.64.20 – Fax : 01.41.27.64.21
RCS Nanterre B 592 028 294 – <http://www.tollens.com>

weber.niv dur

RAGRÉAGE FIBRÉ FORTE ÉPAISSEUR SPÉCIAL RÉNOVATION

- + Surface lisse : finition parfaite, tendu exceptionnel
- + Fibré : particulièrement adapté à la rénovation des supports difficiles ou sensibles
- + Pour tous les types de locaux, P2 à P4S
- + Jusqu'à 30 mm en une seule passe
- + Recouvrable par un carrelage après seulement 2 à 4 heures
- + Peut rester nu en local P2
- + Formule anti-poussière



25 kg

Produit(s) associé(s)

- + weber.prim RP
- + weber.prim AD
- + weber.prim express



DOMAINE D'UTILISATION

- pour le ragréage et le dressage des sols intérieurs neufs ou anciens, avant la pose de revêtements dans des locaux à sollicitations faibles, modérées ou fortes (P2, P3, P4S)

SUPPORTS

- chape ciment*, dalle surfacée en béton*, éléments en béton préfabriqués*
- béton allégé*
- chape asphalte**
- plaques de plâtre cartonées pour le sol*
- chape anhydrite* (après ponçage ; épaisseur d'application 10 mm maximum)
- panneaux de bois** (CTBX, CTBH, OSB)
- parquet à lames rigides**
- planchers chauffants (eau chaude, rayonnant électrique)
- carrelage**, dalle en plastique rigide**
- peinture** (époxy, polyuréthane, acrylique)
- support ciment présentant des traces résiduelles de colle : acrylique*, Néoprène*, bitumineuse** ou époxy**
- terre cuite poncée*

* Après primaire weber.prim RP

** Après primaire weber.prim AD ou weber.prim express

Se référer au paragraphe Préparation des supports.

ÉPAISSEURS D'APPLICATION

- de 3 à 30 mm en une seule passe
- ponctuellement jusqu'à 50 mm

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

- carrelage (format maximum 30x40 cm sur parquet à lames et sur panneaux bois CTBX, CTBH, OSB), moquette, revêtement plastique souple ou semi-rigide, parquet collé ou flottant, peinture de sol
- peut rester nu en local classé P2

COLLES COMPATIBLES

- mortier-colle à adhérence améliorée (C2 ou C2S1) pour la pose de carrelage
- pour les autres revêtements, weber.niv dur est compatible avec les colles des revêtements associés cités précédemment

LIMITES D'EMPLOI

- ne pas appliquer sur :
 - sols extérieurs
 - sols mouillés en permanence ou soumis à des remontées d'humidité
 - sols friables ou instables
 - sols industriels

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- les consignes de sécurité, pour un emploi sûr de ce produit, sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.quickfds.fr/weber
- les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- temps de repos avant étalement : 2 minutes
- durée pratique d'utilisation : 30 minutes
- temps ouvert d'autolissage : 20 minutes
- délai d'attente avant circulation piétonne : 2 à 4 heures
- délai pour ponçage éventuel : 4 heures
- temps de séchage avant collage d'un revêtement :
 - carrelage et moquette : 2 à 4 heures
 - sol plastique : 6 heures
 - parquet : 24 heures
 - peinture de sol : 72 heures



Ces temps sont donnés à +20 °C, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur.

IDENTIFICATION

- composition : ciment, résine redispersable, sables siliceux, adjuvants spécifiques, fibres minérales
- densité de la poudre : 1,1
- granulométrie : jusqu'à 1,2 mm

PERFORMANCES

- CE selon norme NF EN 13813
 - classification selon NF EN 13813 : CT-C30-F5-RWA10
 - adhérence : >1 MPa
 - résistance en traction/flexion : 10 MPa
 - résistance en compression : 35 MPa
 - classement GEV-EMICODE : EC1 Plus
 - classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011 : A+
- Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire. Elles peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre.
- classification : P4SR

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- NF EN 13813
- Cahiers des Prescriptions Techniques d'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs travaux neufs (cahier CSTB n°3634_V2) et rénovation (cahier CSTB n°3635_V2)
- CERTIFIÉ CSTB CERTIFIED

RECOMMANDATIONS

- respecter les joints de dilatation ou de fractionnement des chapes ou des dalles. Utiliser des profilés en plastique adaptés à l'épaisseur de l'enduit appliqué
- dans le cas de locaux moyennement humides (salle de bains, cuisine privative) destinés à être carrelés, il est possible de mettre en œuvre le procédé **weber.sys protec** sur **weber.niv dur**
- dans tous les cas, s'assurer de la bonne ventilation de la sous-face du plancher bois

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- les supports doivent être parfaitement secs, durs, rigides et propres
- éliminer par grattage ou ponçage toute trace de peinture, plâtre, laitance de béton, colle, cire ou vernis
- fixer les lames du parquet ou les panneaux de bois pour éviter tout mouvement
- dépoussiérer par aspiration ou par balayage soigné
- réserver un joint périphérique de 3 mm environ qui sera ensuite calfeutré avec un matériau compressible, dans tous les cas sur support bois, et sur les autres supports lorsque l'épaisseur de l'enduit est ≥ 10 mm
- en cas de support absorbant, appliquer au rouleau ou à la brosse une couche du primaire **weber.prim RP** non dilué
- en cas de support non absorbant, appliquer au rouleau ou à la brosse **weber.prim AD** ou **weber.prim express**
- laisser sécher de 1 à 4 heures
- pour les supports anciens, se reporter aux pages Guide de choix, Conseils de pro et fiches Solutions chantiers concernées

CONDITIONS D'APPLICATION

- température d'emploi : de +5 °C à +35 °C
- ne pas appliquer sur sol chauffant en service (arrêter le chauffage 48 heures avant et ne le remettre en service que 48 heures après la fin des travaux)

APPLICATION

APPLICATION MANUELLE

1



- gâcher **weber.niv dur** à l'aide d'un malaxeur électrique lent (500 tr/min) à raison de 5,5 l d'eau par sac de 25 kg pendant au moins 1 minute pour obtenir une pâte fluide et homogène

- laisser reposer 2 minutes, verser le ragréage gâché sur le sol
- faire une 1^{ère} passe tirée à zéro pour remplir les pores du support

2



- weber.niv dur** est autonivelant, régler l'épaisseur avec une lisseuse en inox ou un râteau. L'épaisseur minimale est de 3 mm

- en cas d'application d'une 2^{ème} couche, l'appliquer dès que la 1^{ère} a durci. En cas de délai supérieur à 24 heures entre les 2 couches, appliquer au préalable une couche de **weber.prim RP** sur la 1^{ère} passe
- l'épaisseur totale de **weber.niv dur** ne doit pas excéder 30 mm en couche continue (et ponctuellement 50 mm)
- une fois le niveau souhaité atteint, pour obtenir une finition encore plus lisse, procéder au débullage à l'aide d'un rouleau débulleur immédiatement après l'application

APPLICATION MÉCANIQUE

1



- suivant le type de pompe à gâchage continu, régler l'arrivée d'eau en fonction du débit du produit gâché en sortie de tuyau (exemple pour un débit de pâte de 15 l/min, le réglage de l'arrivée d'eau devra être de 300-330 l/h)

2

- avant la 1^{ère} gâchée, faire passer dans les tuyaux une barbotine de ciment pour les graisser
- récupérer cette barbotine dans un seau et la jeter hors du chantier

3

- contrôler le dosage en eau par un test d'étalement : 240 mm (kit d'étalement **weber.floor** Ø68, H35 mm). Ne jamais recourir à un excès d'eau
- couler **weber.niv dur** et régler l'épaisseur à l'aide de la lisseuse inox ou d'un râteau cranté
- en cas de pause ou d'arrêt de coulage supérieur à 15 minutes, nettoyer machine et tuyaux

INFOS PRATIQUES

- Unité de vente : sac de 25 kg (palette filmée complète de 48 sacs, soit 1200 kg)
- Format de la palette : 80x120 cm
- Consommation : environ 1,7 kg/m²/mm d'épaisseur
- Couleur : gris
- Outils : kit étalonneur **weber.floor**, lisseuse inox, rouleau débulleur, brosse, malaxeur électrique lent (500 tr/min), fouet
- Rendement moyen :
 - application manuelle : 150 à 200 m²/compagnon servi/jour
 - application mécanique : 300 à 450 m²/compagnon servi/jour

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.

weber.prim RP

PRIMAIRE BOUCHE-PORES

- +** Prêt à l'emploi
- +** Nourrit le support
- +** Fort pouvoir mouillant
- +** Sans odeur
- +** Nettoyage des outils à l'eau



1 kg, 4 kg, 12 kg, 25 kg

Produit(s) associé(s)



DOMAINE D'UTILISATION

- pour la préparation des supports neufs avant l'application des ragréages de sols, des chapes, des mortiers-colles ou de **weber.sys protec** et **weber.tec superflex®D2**
 - régule la porosité
 - évite le bullage et le nuançage
 - améliore l'adhérence des mortiers de ragréage des sols

SUPPORTS

sols intérieurs et extérieurs

- chapes ciment
- dalles béton
- chapes anhydrites (uniquement en intérieur)
- bétons allégés (uniquement en intérieur)
- ancienne terre cuite poncée

Ces supports peuvent comporter des traces résiduelles de plâtre, de colles Néoprène, acrylique, vinylique, qui sont éliminées de façon à ce qu'elles ne forment plus un film; seule une coloration résiduelle de surface peut subsister (sauf pour le plâtre).

murs intérieurs (uniquement pour **weber.sys protec**)

- enduits de ciment
- béton
- plâtre traditionnel
- carreau de plâtre (normal ou hydrofugé)

Se référer au paragraphe *Préparation des supports*.

LIMITES D'EMPLOI

- sur anciens revêtements non poreux (carrelage émaillé, dalle en plastique), utiliser **weber.prim AD**
- **weber.prim RP** n'est pas destiné à renforcer les supports friables. Son utilisation n'exclut pas le nettoyage des supports (dépoussiérage, grattage des colles...)

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- pour utiliser ce produit en toute sécurité, afin de protéger votre santé et l'environnement, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage
- les consignes de sécurité, pour un emploi sûr de ce produit, sont disponibles dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS), accessible sur www.quickfds.fr/weber

- les informations relatives aux dangers des produits figurent à la rubrique Sécurité Produits

CARACTÉRISTIQUES DE MISE EN ŒUVRE

- séchage : de 1 à 4 heures selon la température et l'absorption du support
- recouvrement : après 1 heure au minimum (**weber.prim RP** doit être sec)

Ces temps sont donnés à +20 °C, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur.

IDENTIFICATION

- composition : résine synthétique en dispersion et adjuvants spécifiques
- diluant : eau
- densité du liquide : 1,05
- pH : 8

PERFORMANCES

- classe d'émissions dans l'air intérieur, selon arrêté du 19/04/2011 : A+

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Cahiers des Prescriptions Techniques pour l'exécution des enduits de lissage des sols intérieurs (cahiers CSTB n°3634_V2 et 3635_V2)
- fiche d'emploi des primaires pour les mortiers-colles (CSTB)

RECOMMANDATIONS

- couleur verte : permet de contrôler les surfaces primarisées
- selon la porosité du support, plusieurs passes peuvent être nécessaires : contrôler visuellement l'absorption de **weber.prim RP** et recharger les zones très absorbantes
- nettoyage à l'eau des outils avant séchage

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- les supports doivent être durs, propres et non friables
- éliminer par grattage les peintures, plâtre, laitance du béton

- les chapes anhydrites doivent être poncées en totalité pour éliminer la laitance de surface
- dépoussiérer par aspiration ou balayage soigné

CONDITIONS D'APPLICATION

- les supports doivent être parfaitement secs
- température d'emploi : de +5 °C à +35 °C

APPLICATION

1

- weber.prim RP est prêt à l'emploi

2



- remuer légèrement, puis appliquer régulièrement à l'aide d'un rouleau laine, d'une brosse ou, pour une application plus facile, à l'aide d'un pulvérisateur, à raison de 150 à 250 g/m²

INFOS PRATIQUES

Unités de vente :

- seau en plastique de 25 kg (palette filmée complète de 14 seaux, soit 350 kg)
- seau en plastique de 12 kg (palette filmée complète de 24 seaux, soit 288 kg)
- seau en plastique de 4 kg (palette filmée complète de 75 seaux, soit 300 kg)
- bidon en plastique de 1 kg (palette filmée complète de 624 bidons, soit 624 kg)

Format de la palette : 80x120 cm

Consommation : 150 à 250 g/m² environ selon l'absorption du support

Couleur : vert clair

Outillage : rouleau laine, brosse plate, pulvérisateur

Conservation : 1 an à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel et des fortes chaleurs

Ce document est fourni à titre indicatif, notre société se réservant le droit de modifier les informations contenues dans celui-ci à tout moment. Notre société ne peut en garantir le caractère exhaustif, ni l'absence d'erreurs matérielles. Saint-Gobain Weber décline toute responsabilité en cas d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux non conforme aux règles prescrites dans la présente documentation, les documents techniques (DTU; Avis Techniques...) et les règles de l'art applicables.

			[Insight] CREATION 55 DESIGN	[Insight] CREATION 55 (3)
DESCRIPTION				
Épaisseur totale	EN ISO24346 (EN 428)	mm	2.50	2.50
Épaisseur couche d'usure	EN ISO24340 (EN 429)	mm	0.55	0.55
Poids	EN ISO 23997 (EN 430)	g/m ²	4410	3990
Format	EN ISO 24342 (EN 427)	mm	457x914 / 610x610 / 305x610 / 184x1371 / 184x1219 / 152x914 Mix : 152x914-228x914- 76x914	152.4x914.4
CLASSIFICATION				
Norme	-	-	EN ISO 10582 (EN 649)	EN ISO 10582 (EN 649)
Classement européen	EN ISO 10874 (EN 685)	classe	33 - 42	33 - 42
Classement UPEC	NF 189		U3P3E2C2	U3P3E2C2
Certification NFUPEC	NF 189	n° certif.	783/356-004.1	302-013.1
Classement Feu	EN 13 501-1	classe	Bfl-s1	Bfl-s1
Potentiel de charge	EN 1815	kV	< 2	< 2
Glissance humide (1)	DIN 51 130	classe	R9-R10-R11*	R9*
PERFORMANCES				
Résistance à l'usure	EN 660.2	mm ³	≤ 2.0	≤ 2.0
Groupe d'abrasion	(EN 649)	-	T	T
Teneur en agent liant	EN ISO 10582	type	I	I
Stabilité dimensionnelle	EN ISO 23999 (EN 434)	%	≤ 0.15	≤ 0.15
Poinçonnement statique rémanent	EN ISO 24343-1 (EN 433)	mm	≤ 0.10	≤ 0.10
Isolation acoustique bruits de chocs	EN ISO 717-2	dB	4	4
Sonorité à la marche	NF S 31074	dB	76	76
Essai de la chaise à roulettes	ISO 4918 (EN 425)	-	OK	OK
Conductivité thermique	EN ISO 10456 (EN 12 524)	W/(m.K)	0.25	0.25
Solidité lumière	EN 20 105 - B02	degré	≥ 6	≥ 6
Traitement de surface	-	-	PUR+	PUR+
Résistance aux produits chimiques	EN ISO 26987 (EN 423)	-	OK	OK
ENVIRONNEMENT/QUALITE DE L'AIR INTERIEUR				
TVOC après 28 jours	ISO 16000-6	µg/ m ³	< 100	< 100
Certification			-	Floorscore®
MARQUAGE CE				
	EN 14041	-	  	
		-		

(1) Plan incliné avec huile

* Glissance humide : details sur www.gerflor.com

Conditionnement: 15 plaques par carton

			[Creation] CREATION 70 DESIGN	[Creation] CREATION 70 Slate	[Creation] CREATION 70 (3)
DESCRIPTION					
Épaisseur totale	EN ISO 24346 (EN 428)	mm	2.50	2.40	2.50
Épaisseur couche d'usure	EN ISO 24340 (EN 429)	mm	0.70	2.40	0.70
Poids	EN ISO 23997 (EN 430)	g/m ²	4395	3400	3960
Format	EN ISO 24342 (EN 427)	mm	457x914 / 457x457/ 610x610 / 305x610/ 184x1371 / 184x1219 / 152x914/ 228x914 Creation Mix : 152x914-228x914-76x914	305x610	152.4x914.4 / 101.6x914.4
CLASSIFICATION					
Norme/Spécification produit	-	-	EN ISO 10582 (EN 649)	EN ISO 10581 (EN 649)	EN ISO 10582 (EN 649)
Classement européen	EN ISO 10874 (EN 685)	classe/ class	34 - 43	34 - 43	34 - 43
Classement UPEC	NF 189		U4P3E2C2	-	U4P3E2C2
Certification NFUPEC	NF 189		783/356-001.1	-	302-001-1
Classement Feu	EN 13 501-1	classe/ class	Bfl-s1	Bfl-s1	Bfl-s1
Potentiel de charge	EN 1815	kV	< 2	< 2	< 2
Glissance humide (1)	DIN 51130	classe/ class	R9-R10-R11*	R10	R9-R10*
PERFORMANCES					
Résistance à l'usure	EN 660.2	mm ³	≤ 2.0	≤ 4.0	≤ 2.0
Groupe d'abrasion	(EN 649)	-	T	P	T
Teneur en agent liant	EN ISO 10582	type	I		I
Teneur en agent liant	EN ISO 10581	type		I	
Stabilité dimensionnelle	EN ISO 23999 (EN 434)	%	≤ 0.15	≤ 0.25	≤ 0.15
Poinçonnement statique rémanent	EN ISO 24343-1 (EN 433)	mm	≤ 0.10	≤ 0.13	≤ 0.10
Isolation acoustique bruits de chocs	EN ISO 717-2	dB	4	4	4
Sonorité à la marche	NF S 31074	dB	76	76	76
Essai de la chaise à roulettes	ISO 4918 (EN 425)	-	OK	OK	OK
Conductivité thermique	EN ISO 10456 (EN 12 524)	W/(m.K)	0.25	0.25	0.25
Solidité lumière	EN 20 105 - B02	degré /degree	≥ 6	≥ 6	≥ 6
Traitement de surface	-	-	PUR+	PUR+	PUR+
Résistance aux produits chimiques	EN ISO 26987 (EN 423)	-	OK	OK	OK
ENVIRONNEMENT/QUALITE DE L'AIR INTERIEUR					
TVOC après 28 jours	ISO 16000-6	µg/ m ³	< 100	< 100	< 100
Certification			-	-	Floorscore®
MARQUAGE CE					
	EN 14041	-			
		-			

(1) Plan incliné avec huile

(3) Silversands / Classic Oak / Muir Oak / Limed Oak / Elm / Bedgebury Oak / Sorb / Sycamore / Walnut / Buxton Oak

*Glissance humide : détails sur www.gerflor.com

Conditionnement: 15 plaques par carton